



---

**Centre social et culturel « La Cour des Miracles »**  
Maison des associations – Rue de cambis- 30340 Salindres  
Tél/Fax : 04 66 85 61 21 – E-mail : [cour.miracles@wanadoo.fr](mailto:cour.miracles@wanadoo.fr)  
N°Siret : 440 634 301 00012 – APE 853K

# Notre fil rouge : « La bohème »

## PROJET

## PEDAGOGIQUE

## ETE 2008

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL  
« LA COUR DES MIRACLES »  
31 RUE DE CAMBIS  
30340 SALINDRES

# SOMMAIRE

1 /Valeurs et orientations éducatives du centre social et culturel

2/le contexte local dans lequel se situe l'accueil de loisirs

3/les axes de développement du projet pédagogique

- l'age du public
- journée type
- activités proposées
- participation des enfants
- modalité de fonctionnement
- les locaux
- les critères d'évaluation

# **VALEURS ET ORIENTATIONS EDUCATIVES DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL**



Voici quelques axes du projet centre social concernant le secteur enfance :

- Donner une sécurité affective en aménageant un accueil spécifique a chaque enfant (particulièrement vrai pour les moins de 6 ans).
- Mettre en place un système d'accueil souple et adapté au rythme de vie de l'enfant et du groupe familial.
- Donner accès à des activités permettant la valorisation de l'enfant.
- Donner accès à des pratiques diversifiées, novatrices ou classiques.
- Aménagement d'un espace spécifique et sécurisant pour chaque tranche d'ages.

**DONNER UNE SECURITE AFFECTIVE EN AMMENAGEANT UN ACCUEIL SPECIFIQUE POUR CHAQUE ENFANT;**

- L'organisation de l'équipe d'animation est prévue de telle sorte que les enfants retrouvent chaque matin un des deux animateurs qui les suivront tout au long de l'été.
- Présenter un lieu accueillant où l'enfant dès son arrivé trouvera une activité qui lui convient (lecture, jeux de société, coloriage...)

**METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'ACCUEIL SOUPLE ET ADAPTE AU RYTHME DE VIE DE L'ENFANT ET DU GROUPE FAMILIAL .**

- Accueil et participation du plus grand nombre.
- Rejet des exclusions par l'accueil de toutes les catégories de population sans distinction de principe.

**DONNER ACCES A DES PRATIQUES DIVERSIFIES, NOVATRICES OU CLASSIQUES**

- Assurer l'épanouissement de chacun et donner la possibilité d'accès aux pratiques culturelles pour tous.
- Permettre une approche d'activités culturelles, même succincte pour éveiller les curiosités.
- Permettre aux enfants de choisir entre une activité motrice (sauter, danser...) et des activités artistiques (chant, peinture ...).

**DONNER ACCES A DES ACTIVITES PERMETTANT LA VALORISATION DE CHACUN**

- Promouvoir le respect et la reconnaissance de l'autre
- Faire que les enfants soient acteurs et auteurs des projets les concernant.

# CONTEXTE LOCAL DANS LEQUEL S'INSCRIT L'ACCUEIL DE LOISIRS



## CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

Le centre de loisirs se situe pour l'été dans la salle polyvalente de la commune

### **Salle Becmil**

rue Becmil

30340 SALINDRES            TEL : 06 86 89 17 64

Il est géré par le centre social et culturel

« La cour des miracles »

31 rue de Cambis

30340 SALINDRES            TEL 04 66 85 61 21

## LIEU D'ACTIVITE

### **Structure d'accueil :**

Grande salle

Petite salle

Salle de musique

### **Autres lieux mis a notre disposition :**

Restaurant scolaire

Salle polyvalente du centre social

Médiathèque

### **Equipements extérieurs :**

Parc municipal

Stade

Parcours de santé

Piscine municipale

Skate parc et aire de jeu du centre social

### **MOYEN DE DEPLACEMENT :**

Transport public pour aller a Ales

Transport prive pour les déplacements plus lointains.

# AXES DE DEVELOPEMENT



- **L'age du public accueilli**

Enfants de 3 à 14 ans, repartis en trois tranches d'age :

- ◆ 3/6 ans
- ◆ 7/9 ans
- ◆ 10/14 ans

Les groupes sont réfléchis afin d'être le plus adapté possible à la spécificité de l'age. (Choix de l'animateur, du lieu d'activité, rythme, activité...)

- **Les 3/6 ans**

Ainsi les plus petits pourront avoir un rythme plus lent, le délai de battement entre les activités sera plus long, les temps d'activités seront plus courts. Enfin il paraît important de proposer aux moins de 6 ans des jeux dans lequel ils pourront se construire, (jeux d'imitation, jeux d'identification) les activités sportives doivent favoriser la découverte de leur corps et de leur compétences.

Les locaux doivent être aménagés de façon à ce que l'enfant se repère facilement. Qu'il sache où se situent les toilettes, le coin lecture ou repos, le lieu d'activités... Ainsi nous favorisons leur prise de décisions. L'animateur referant dans ses moments peut, soit proposer son aide, soit se placer en observateur, et laisser l'enfant faire ses expériences. Au besoin il l'encouragera et le félicitera de ses progrès.

- **7/9 ans**

Cette tranche d'age a besoin de développer son adresse, de se dépenser. D'expérimenter, de créer, d'imaginer... Ils sont curieux de tout, le rôle de l'animateur est de leur faciliter leurs découvertes tout en assurant leur sécurité morale et physique.

Les jeux proposés seront différents. On proposera plutôt des jeux collectifs ou de coopération.

- **10/13 ans**



Depuis quelques temps nous avons constaté que les plus grands n'apprécient plus de venir car ils se sentent mal à l'aise avec les plus jeunes.

Nous avons donc repensé notre système en fonction de leurs demandes afin qu'ils se sentent entendus et écoutés.

Une animatrice les accueille au centre de loisirs, dans un lieu qui leur est attribué.

Indépendamment des plus jeunes.

Le programme, bien que pré-établi, ils ont tous les jours après discussions entre eux et l'animatrice, la possibilité de le modifier et de l'adapter.

Encadrés par leur animatrice ils profitent aussi de l'accueil jeune (14/18 ans), dont l'accès ne leur est pas permis individuellement.

Pour les sorties nous leur soumettons le choix de participer ou non à celles proposées par l'espace jeune et celles du Centre de Loisirs.

Ils ont ainsi un planning construit pour eux et avec eux.

## ACTIVITES PROPOSEES

### 1. Activités manuelles :

Peinture, pliage, modelage, collage...

Ces activités permettent aux enfants de développer leurs motricités, leur créativité.

Cela permet aussi d'acquérir une certaine organisation dans le travail.

Le rangement au final ce fait par tous les participants adultes/enfants se qui permet de s'appropriier les lieux aussi. (On est souvent plus respectueux du travail que l'on a accompli).

### 2. Activités extérieures :

Tous les types de jeux collectifs ou de coopération sont bénéfiques pour un groupe d'enfants. Ils favorisent la cohésion du groupe et permet a chacun de trouver sa place au sein de celui ci. C'est aussi et surtout un bon moyen d'évacuer le trop plein d'énergie accumulé lors des activités plus calmes.

En principe lors des jeux extérieurs l'animateur propose un panel riche en propositions et les enfants choisissent.

### 3. Activités proposées par des intervenant extérieurs :

Il est parfois agréable pour tout le monde, enfants et adultes, de pouvoir acquérir de nouvelles compétences avec des personnes différentes qui soit, viennent au centre de loisirs, soit nous reçoivent sur leur lieu de travail. Cela permet la découverte de diverses pratiques culturelles : cirque, percussions, hip hop... ainsi nous rencontrons, découvrons d'autres univers et pouvons partager ensuite nos impressions.

### 4. Activités proposées a l'extérieur du centre :

La commune est dotée de nombreuses infrastructures que nous pouvons utiliser. De ce fait nous profitons pleinement de :

La piscine

Du terrain de foot

Du terrain de rugby

De la salle polyvalente

Du parc municipal.

Mais notre volonté d'ouverture nous encourage à nous déplacer à l'extérieur de Salindres. Nous nous rendons le plus souvent possible au Cratère (scène de théâtre nationale à Ales), nous cherchons a visiter beaucoup de musée que se soit d'art contemporain, ou sur la vie de la région.